



31.05.2007 - 12:00 Uhr

Ensemble contre l'ambroisie

Berne (ots) -

L'ambroisie arrive dans notre pays à partir des pays voisins, Italie et France, mais elle y est indésirable. Car si cette plante dont le pollen est hautement allergène se propageait de manière incontrôlée, elle constituerait un grand danger pour la santé, ainsi qu'un problème pour l'agriculture et la biodiversité. Cette année, par une journée d'information fin mai et par une action d'arrachage le 25 juin, la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW, MétéoSuisse, le Centre suisse pour l'allergie, la peau et l'asthme (aha!) et la Société suisse d'aérobiologie font ensemble front contre cette mauvaise herbe redoutée.

Depuis quelques années déjà, les experts de différents domaines mettent en garde contre l'ambroisie, cette mauvaise herbe au nom mélodieux, qui continue de se propager discrètement dans les cantons de Genève et du Tessin et que l'on observe à présent aussi de plus en plus fréquemment dans les zones d'habitation au nord des Alpes, le plus souvent dans des jardins privés. Le souci est justifié: cette plante (appelée plus précisément ambroisie à feuilles d'armoise ou, en anglais, common ragweed) prospère sur des sols de toute nature et ses graines conservent leur pouvoir germinatif jusqu'à 40 ans. Elle se propage surtout par les activités humaines et se multiplie très rapidement. De plus, le pollen d'ambroisie risque déjà en faibles quantités de provoquer des symptômes allergiques majeurs tels que le rhume des foins ou l'asthme. Comme sa floraison est tardive, l'ambroisie pourrait bien prolonger de plusieurs mois la période de risque pour les personnes allergiques.

Pour contrer l'extension de cette mauvaise herbe redoutée, une obligation de signaler et de combattre l'ambroisie a été inscrite en juillet 2006 dans l'Ordonnance sur la protection des végétaux. Sous peu, les autorités environnementales interviendront avec une révision de l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement. Les cantons, chargés de l'application, ont réagi en adoptant tout un train de mesures. Des spécialistes de l'ambroisie ont été envoyés dans les communes avec pour mission de dispenser conseils et information. En divers endroits, les équipes de lutte contre l'incendie et celles des services de la voirie ont été informées en détail. Un grand nombre de communes ont entretemps leur propre responsable de l'ambroisie.

Grâce à l'enregistrement systématique, l'ambroisie a en effet été repérée et arrachée en maints endroits du côté nord des Alpes, mais elle a heureusement encore rarement été trouvée en quantités importantes. Pendant sa floraison, entre fin juillet et octobre, les concentrations en pollen ont été faibles jusqu'à présent, à l'exception de la région lémanique et du Tessin où on enregistre en moyenne de fortes concentrations de pollen dans l'air pendant 5 à 11 jours chaque année. « Si les valeurs mesurées augmentaient, cela voudrait dire que l'ambroisie s'est répandue partout », fait remarquer Regula Gehrig Bichsel de MétéoSuisse. « Une lutte efficace serait alors beaucoup plus difficile ».

Selon Christian Bohren, expert en malherbologie et spécialiste de l'ambroisie à la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW, l'expansion de l'ambroisie peut être arrêtée avec efficacité et à longue échéance uniquement dans le cas où "les efforts de tout le monde seraient réunis et les mesures coordonnées": par un travail soutenu d'information sur un vaste front. "La contribution de chacun est nécessaire", souligne aussi Bernard Clot, président de la Société suisse d'aérobiologie (SSA) et biométéorologiste auprès de MétéoSuisse à Payerne: propriétaires de maisons, jardiniers amateurs, spécialistes en aménagement, services professionnels compétents et groupements d'intérêts, de même que représentants des autorités à tous les niveaux.

La SSA, la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW, MétéoSuisse et le Centre suisse pour l'allergie, la peau et l'asthme (aha!) oeuvrent conjointement afin de faire de l'ambroisie un thème public cette année aussi. Outre une conférence de presse le 31 mai, une action d'arrachage de l'ambroisie est prévue pour le 25 juin. En effet, un arrachage systématique de la plante est pour le moment le moyen le plus efficace et le moins onéreux pour la combattre. Le moment lui-même est idéal: en juin, les jeunes poussons d'ambroisie sont assez développés pour être identifiées; en plus, les plantes ne produisent pas encore de pollen.

L'ambroisie en image: www.acw.admin.ch

Contact:

aha! Centre suisse pour l'allergie, la peau et l'asthme
Georg Schäppi (directeur d'aha)
Tél.: +41/31/359'90'00/10
E-Mail: gschaepi@ahaswiss.ch

Annelise Lundvik (resp. pour les médias)
Tél.: +41/31/359'90'19
Mobile: +41/79/351'31'66
E-Mail: alundvik@ahaswiss.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000124/100534877> abgerufen werden.